



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes

Que faudra-t-il faire pour atteindre la parité en politique dans le monde post-COVID-19 ?

Réunion parlementaire organisée par l'Union interparlementaire et ONU Femmes dans le cadre de la 65^e session de la Commission de la condition de la femme dont le thème prioritaire s'intitule *Participation pleine et effective des femmes à la prise de décisions dans la sphère publique, élimination de la violence, réalisation de l'égalité des sexes et autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles*

Mardi 23 mars 2021, réunion en ligne

NOTE D'ORIENTATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Contexte

Ce sont souvent les femmes qui sont le plus durement touchées par les crises, et celle de la COVID-19 ne fait pas exception. La crise sanitaire se double d'une véritable crise économique et sociale, et la résistance à la participation des femmes à la prise de décision et à leur accès à des postes à responsabilités en politique, est toujours très tenace. La violence à l'égard des femmes et des filles – la pandémie fantôme – s'est encore aggravée avec les mesures de confinement et la pression économique.

Pour gérer efficacement la pandémie et en surmonter les conséquences sociales et économiques, il faut un leadership fort à l'action soutenue, ainsi que la participation de tous les intéressés. Malheureusement, parvenir à un équilibre des pouvoirs entre femmes et hommes dans la prise de décision est plus crucial que jamais. Pourtant, au plan mondial, les femmes restent substantiellement sous-représentées aux postes à responsabilités. Elles ne représentent au niveau mondial qu'un quart (24,9 %) des membres des parlements nationaux¹ et 36,3 pour cent des responsables élus dans les instances locales de délibération. À l'échelle mondiale, au 1^{er} janvier 2020, seuls 21,3 pour cent des ministres sont des femmes. Et seuls 30 gouvernements au monde comptent au moins 40 pour cent de femmes ministres². La sous-représentation des femmes au poste de ministre de la santé est particulièrement préoccupante dans le contexte de cette pandémie qui se prolonge : si 70 pour cent des professionnels de santé sont des femmes, seules 24,7 pour cent des ministres de la santé étaient des femmes en 2020³ et elles occupaient à peine un quart des fonctions de direction dans les établissements de santé⁴.

Pendant la pandémie, de nombreuses femmes se retrouvent à la maison face à un surcroît de tâches ménagères et d'activités de soins et de garde, qui les empêche de participer pleinement à la vie publique. Pour les politiques, hommes et femmes, les plateformes en ligne sont devenues des outils efficaces d'échanges avec leurs électeurs. Elles ont pu aider certain(e)s à mieux concilier vie professionnelle et vie privée mais ont aussi révélé des inégalités entre hommes et femmes parlementaires. Au Kenya, par exemple, des femmes politiques ont signalé qu'en ligne, elles étaient de plus en plus exposées à la violence sexiste, relayée par la technologie, qui va des menaces physiques au harcèlement sexuel, en passant par la traque et la réception de photos ou de vidéos à caractère sexuel ou pornographique non sollicitées (sextage ou sexting)⁵.

La participation des femmes aide à bien gérer la crise de la COVID-19. Il est essentiel d'avoir des politiques sensibles au genre et des femmes aux postes à responsabilités si l'on veut atténuer les méfaits de la crise sur les femmes et préparer une reprise plus équitable. Sans participation de femmes à la prise des décisions aujourd'hui, les fragiles progrès réalisés sur la voie de l'égalité des sexes risquent d'être réduits à néant.



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes

Les parlements sont mis au défi de faire preuve de cette volonté politique si nécessaire, élaborer des lois sensibles au genre et veiller à ce que l'action du gouvernement soit sensible au genre et que, pendant la crise, les ressources soient affectées dans un souci d'équité entre les sexes. Ce sont des acteurs de premier plan lorsqu'il s'agit d'inscrire la parité dans la prise de décision politique et l'accès aux postes à responsabilités et de mobiliser le soutien du public. Les parlementaires doivent contribuer fortement, en ralliant des appuis, dans leurs partis politiques et leurs coalitions, à la cause d'une participation égalitaire des femmes aux processus de décision et au leadership politiques.

C'est maintenant qu'il faut agir, car il est plus nécessaire que jamais de renouveler ses engagements et d'accélérer l'action. A l'échelle mondiale, les dirigeants des parlements ont donné le ton à la cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement et au 13^e Sommet des présidentes de parlement, qui se sont tenus tous deux en 2020. Dans leur Déclaration, les présidents de parlement se sont engagés à "[s'efforcer] d'obtenir une participation pleine, effective et égalitaire des femmes au parlement et dans toutes les institutions de l'État, notamment aux postes de direction, et [à faire de leur mieux] pour que les parlements incarnent pleinement l'égalité des sexes dans leurs structures, leur fonctionnement et leurs méthodes de travail, et que tous les obstacles à la participation des femmes à la vie politique soient levés". Les présidentes de parlement ont attiré l'attention sur l'appel à la parité entre hommes et femmes (50/50) au parlement et aux postes à responsabilités politiques.

Objectifs

Reconnaissant qu'il est urgent que gouvernements et parlements agissent concrètement et avec audace pour atteindre la parité dans la prise de décision, l'UIP et ONU Femmes organisent cette année la Réunion parlementaire à l'occasion de la 65^e session de la Commission de la condition de la femme le 23 mars 2021, sur le thème "**Que faudra-t-il faire pour atteindre la parité en politique dans le monde post-COVID-19 ?**".

Les parlementaires du monde entier évoqueront les pratiques ayant eu raison des obstacles à la parité dans leurs parlements, et les étudier en particulier à la lumière des répercussions différentes de la pandémie sur les hommes et les femmes. Elle entend stimuler la concertation, qui peut aider à susciter une plus grande volonté politique et des actions progressistes en matière de parité hommes-femmes en politique. La Réunion sera en outre l'occasion d'apporter une contribution parlementaire aux débats de la Commission de la condition de la femme.

Date et lieu

La Réunion parlementaire se tiendra sur Interprefy (plateforme d'interprétation simultanée en ligne) le **23 mars 2021**.

Étant donné que la session de la Commission de la condition de la femme se déroule cette année en ligne, la réunion aura lieu à deux moments différents le même jour. Chaque parlementaire n'assistera qu'à une seule de ces deux réunions.

Option 1 : 23 mars 2021 de 8 h 00 à 10 h 00 (Heure de New York), c.-à-d. de 13 h 00 à 15 h 00 (HNEC)

Option 2 : 23 mars 2021 de 11 h 00 à 13 h 00 (Heure de New York), c.-à-d. de 16 h 00 à 18 h 00 (HNEC)



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes

Ordre du jour

Présidence : Mme Susan Kihika, membre du Sénat du Kenya et Présidente du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP

Modératrice : Mme Patricia Ann Torsney, Chef du Bureau de l'Observateur permanent de l'UIP auprès de l'ONU, New York

Ouverture

- Allocutions d'introduction par l'UIP et ONU Femmes (5 minutes)

Séance 1 : La représentation des femmes au parlement en 2021 et l'impact de la COVID-19

Débat en présence d'un modérateur ou d'une modératrice (55 minutes)

Pendant cette séance seront présentés les récents développements touchant la représentation des femmes au parlement. Les participants se feront part des bonnes pratiques, notamment des parlements ayant pris des mesures pour favoriser une représentation des femmes égale à celle des hommes en politique, ayant adopté par exemple des lois prévoyant des mesures spéciales temporaires, y compris des quotas pour les femmes, assorties de mécanismes d'application ; augmenté les quotas existants pour les femmes aux élections par l'ajout d'une disposition concernant la parité ; ou/et voté des incitations financières pour les partis politiques qui respectent les quotas prescrits par la loi et financent la campagne de femmes ou des sanctions pour ceux qui ne le font pas.

De brefs exposés seront suivis d'un débat entre les participants animé par un modérateur ou une modératrice.

Séance 2 : Actions prioritaires pour la parité hommes-femmes dans les parlements

Débat en présence d'un modérateur ou d'une modératrice (50 minutes)

Les participants discuteront de ce que devront être les priorités d'action des parlements pour les cinq prochaines années. Pendant le débat, les parlementaires auront la possibilité de définir des actions progressistes qu'ils peuvent lancer ou soutenir pour :

- Introduire dans la loi des quotas pour les femmes, assortis de mécanismes d'application efficaces, ou les augmenter s'ils existent déjà ;
- Accroître la représentation des groupes de femmes sous-représentés comme les jeunes femmes, les femmes handicapées et les femmes appartenant à des minorités nationales.

Synthèse et feuille de route pour l'avenir (10 minutes)

- Synthèse du modérateur ou de la modératrice.

Intervenants :

OPTION DE RÉUNION 1

- Mme Meera Sultan Al-Suwaidi, membre du Conseil national fédéral (Émirats arabes unis)
- Mme Binda Pandey, membre de la Chambre des représentants (Népal)
- Mme Arlette Contrera, membre du Congrès de la République (Pérou)
- Mme Beline Uwineza, membre de la Chambre des Députés (Rwanda)
- Mme Laura Farris, membre de la Chambre des communes, co-Présidente du groupe parlementaire multipartite Women and Work (APPG), Vice-Présidente de l'APPG pour ONU Femmes (Royaume-Uni)



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes

OPTION DE RÉUNION 2

- Mme Martha Lucia Micher, membre du Sénat, Présidente de la Commission de l'égalité des sexes (Mexique)
- Mme Mergane Kanouté, membre de l'Assemblée nationale, membre du Comité exécutif et du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP (Sénégal)
- Mme Heather McPherson, membre de la Chambre des communes (Canada)
- Mme Irma Luz Herrera Rodríguez, Vice-Présidente de la Commission de l'égalité des femmes (Colombie)

¹ Les femmes au parlement, 2020, UIP

² Carte "Femmes en politique : 2020", UIP et ONU Femmes.

³ COVID-19 and Women's Leadership, From an effective response to building back better, ONU Femmes 2020

⁴ Données valables au 1er janvier 2020 (UIP et ONU Femmes 2020).

⁵ KICTANet, Trends of online violence against Women in Politics During the COVID-19 pandemic in Kenya, juin 2020.